

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE FRUNCE SEANCE DU VENDREDI 24 MAI

Membres en exercice : 10

Membres présents : 06

L'an deux mil vingt-quatre, le vendredi 24 MAI à 20h30, sur convocation du 03 MAI, le conseil municipal de Fruncé s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier DANIEL, maire.

Etaient présents : Mesdames Laetitia CHAUVEAU et Nathalie COCHEREAU, Messieurs Frédéric SERRE, Alexis CAZE-CHALONG et Bastien HUARD

Absentes excusées Mme Pauline BAND'HOU pouvoir à Mme CHAUVEAU, Mme Karine AABAMONTE pouvoir à M Serre, Laurent RIVET pouvoir à M HUARD et Romain LEJARDS pouvoir à M DANIEL

Secrétaire de séance : M Serre

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé

Compte rendu de réunion

Transport scolaire : M le maire informe qu'il y a sur le territoire de la communauté de communes 41 circuits scolaires correspondant à 1482 jeunes transportés. 3 personnes ont bénéficié d'une formation au permis D. Une personne a quitté la communauté de communes depuis. M Huard demande si il n'y a pas de moyen pour garder les personnes qui ont eu la formation payée par la collectivité. M le Maire lui répond que non, c'est une question d'honnêteté intellectuelle.

Concernant les sorties extra scolaires (non lié au déplacement piscine ou sport) il y a eu 364 sorties contre 297 (2022-2023). La communauté de communes explique le nombre croissant de cette prestation par son tarif intéressant : forfait de 25€ et 2.30€ le kilomètre. Il est prévu, afin de limiter les couts, de proposer lors du prochain conseil communautaire une participation de 15€ par heure aux communes sollicitant ce service.

Les cartes vont être refaites. La communauté de communes veut récupérer les anciennes cartes, y compris les détériorées. En cas de non présentation, un forfait de 15€ sera réclamé aux familles.

Point Elections

M le Maire informe qu'il y a 38 listes pour les élections européennes.

Point Jurés d'Assises

M le Maire informe que le tirage au sort des jurés d'assise sera le 29 mai, M Serre représentera la commune.

M Cazé-Chanlong demande le fonctionnement du tirage au sort. M Serre lui explique que plusieurs communes sont convoquées à Chuisnes, qui est la commune centralisatrice pour les jurés d'assises. Des communes sont tirées au sort, puis le numéro d'une page de la liste électorale, puis le numéro de la ligne. La personne inscrite à ce numéro fera parti de la première étape de la désignation des jurés d'assises. Pour information il faut avoir plus de 23 ans.

Organisation 14 juillet

M le Maire demande l'avis aux conseillers concernant le repas du midi, plusieurs choix de menu ayant été envoyés par courriel. Les conseillers valident le menu suivant

Crudité

Confit de canard

Fromage

Tartelette

M le Maire propose de louer une tireuse à bière et à limonade. Cette idée est retenue, avec un fut de 30 litres et 20 litres.

M Cazé-Chanlong propose de contacter la Microbrasserie de Courville sur Eure. Les élus qui seront présent pour le 14 juillet : installation des stands-tenue des stands sont : M Cazé Chanlong, Mme Chauveau, M Serre, M Daniel.

Travaux en cours

Hangar M le Maire informe que les travaux de terrassements autour du hangar sont finis, il reste a faire la clôture. Pour les travaux des portes des bâtiments de la chaufferie, M Bigeault est passé ce matin pour finaliser son intervention ;

Travaux Rue du Bois Carreau : Les devis présentés sont

2MTP pour 35 929.29€ HT

TP28 pour 44 274€ HT

Après examen des devis Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de 2MTP pour un montant HT de 35 929.29€

Travaux église

M le Maire présente le diagnostic réalisé sur les vitraux de l'église. Il informe aussi qu'il a contacté le CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Conseil Départemental pour réaliser un diagnostic pour les travaux a faire dans l'église en priorité.

Demande de subventions Associations

M le Maire présente les demandes de subventions des associations suivantes :

Le Foot de Saint Georges sur Eure

Le Basket de Courville sur Eure

Le Badminton de La Croix du Perche

Après examen des demandes le conseil valide à l'unanimité de ne pas allouer de subventions aux associations mentionnés ci-dessus.

Information et Questions diverses

M le Maire rappelle que lors du dernier conseil, il lui a été demande de contacter des élus qui sont concernés par la fusion de communes. M le Maire informe qu'il n'a pas pris contact avec les élus car la commune d'Orrouer envisage une fusion de communes avec les communes de St Luperce et Saint Germain le Gaillard.

M Cazé-Chanlong demande si la commune peut installer un radar pédagogique a l'entrée de la commune. M le Maire va regarder pour installer un poteau.

L'ordre du jour ayant été abordé et n'ayant plus de questions diverses, la séance est levée à 22h17